Document generated on 07/15/2025 7:05 p.m.

Les Cahiers de droit

Présentation

Ghislain Otis

Volume 40, Number 4, 1999

URI: https://id.erudit.org/iderudit/043574ar
DOI: https://doi.org/10.7202/043574ar

See table of contents

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)
1918-8218 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Otis, G. (1999). Présentation. *Les Cahiers de droit*, *40*(4), 719–719. https://doi.org/10.7202/043574ar

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Présentation

Le présent numéro thématique de la revue *Les Cahiers de droit* contient neuf textes écrits par les membres du groupe de recherche sur la liberté religieuse qui travaille depuis 1997 au sein du réseau « Droits fondamentaux » de l'AUPELF-UREF. L'équipe de chercheurs rassemble des professeurs, des enseignants et des étudiants universitaires de quatre pays francophones autour du thème « Les droits fondamentaux : assise et limite des revendications de liberté religieuse ».

Partant du constat que la religion peut être tantôt un instrument de lutte contre l'aliénation, tantôt une source d'aliénation, les chercheurs s'interrogent sur le rapport complexe entre la liberté religieuse et les droits fondamentaux. Faut-il parler de liberté religieuse ou de liberté de religion ? Jusqu'à quel point la réception des diverses revendications de liberté religieuse s'impose-t-elle au nom des droits fondamentaux ? Comment différents systèmes juridiques relèvent-ils le défi d'assurer à tous les citoyens la liberté en matière de religion tout en endiguant les crispations sectaires, la captation religieuse des individus par les groupes et l'« instrumentalisation » politique du sacré qui menacent les droits fondamentaux ?

Les auteurs des études réunies dans la présente publication esquissent des réponses à l'une ou l'autre de ces questions à partir de problématiques qui reflètent tant la diversité culturelle et juridique de la francophonie que les démarches scientifiques privilégiées par les différentes composantes de notre groupe de recherche.

C'est grâce à une contribution financière substantielle de l'AUPELF-UREF que ces recherches ont pu être parachevées. De même, seuls le soutien et le professionnalisme sans faille de la revue *Les Cahiers de droit* ont permis la parution diligente des résultats de ces travaux. Que l'une et l'autre trouvent ici l'assurance de notre plus sincère gratitude.

Ghislain Otis
Vice-doyen, Faculté de droit, Université Laval,
Chef du groupe AUPELF-UREF sur la liberté religieuse.